

Fiche de poste

Recherche CHEF ou CHEFFE D'ORCHESTRE D'HARMONIE à Sarre-Union (Alsace Bossue)

L'association Société Philharmonique de Sarre-Union recherche un(e) chef(e) d'orchestre pour assurer la direction musicale de l'harmonie. La fonction implique une variété de responsabilités visant à maintenir et développer le haut niveau musical de notre ensemble.

Prise de fonction : le plus rapidement possible

MISSION PRINCIPALE :

Chef de musique pour la direction de l'orchestre d'harmonie de l'Association Société Philharmonique de Sarre-Union (Alsace Bossue)

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE :

- Choisir et rechercher des œuvres à interpréter.
- Assurer les répétitions de l'Orchestre d'harmonie à la salle culturelle de la Corderie à Sarre-Union en alternance les vendredis soir de 20 h à 22 h ou les samedis de 17 h à 19 h.
- Assurer les répétitions générales pour les préparations des concerts.
- Assurer la direction d'orchestre pour les concerts d'Hiver du dernier samedi du mois de janvier, de la Fête des Mères le samedi qui précède la fête et le concert de l'Avent le premier dimanche de l'Avent.
- Assurer les cérémonies patriotiques (8 mai, 14 juillet et 11 novembre)
- Etre force de proposition de projets musicaux (échanges musicaux avec d'autres ensembles, concert Pique-Nique, Ciné-Concert, voyage musical...)
- participer aux réunions de comité
- participer aux assemblées générales de l'association
- Gestion de l'effectif de l'orchestre (intégrer les élèves de l'Ecole de Musique ou autre musicien amateur ayant le niveau requis)
- collaborer étroitement avec la Directrice de l'Ecole de Musique de Sarre-Union

CONDITION D'EXERCICE :

- Le poste est placé sous l'autorité du président de l'Association Société Philharmonique de Sarre-Union, à ce titre le titulaire du poste, fait valider tous les documents, toutes les décisions ou autres liés à l'activité du poste.

- Etre disponible : des prestations pourront être demandées sur les périodes de vacances scolaires.
- Des répétitions auront lieu pendant les petites vacances scolaires (à raison d'une semaine sur deux) et pendant les ponts des jours fériés (si besoin).
- Les absences doivent être anticipées

DIPLOME/QUALIFICATION :

- Disposer d'une expérience confirmée sur une fonction équivalente.

COMPETENCES ATTENDUES :

- Disposer d'une bonne culture musicale générale
- Adapter le répertoire de l'orchestre tout en veillant au développement de son niveau.
- Etre pédagogue
- Faire preuve d'ouverture sur divers courants et répertoires musicaux
- Autonomie dans la conduite des activités, adaptabilité, réactivité et rigueur.
- Bonne qualité d'écoute et bon contact avec les musiciens
- Ponctuel et assidu dans son travail.

REMUNERATION :

Rémunération à définir lors de l'entretien.

CONTACT : Armelle JUNG - membre du Comité
06 31 52 57 91 / jung.armelle@orange.fr